

## OBJECTIFS & ATTENTES

**Finalité : Comprendre et mettre en applications les exigences du Règlement Européen sur la Protection des Données**

- Etudier les étapes nécessaires à la mise en conformité au RGPD
- Savoir mettre en place son registre de traitement et ses Etudes d'impacts sur la vie privée
- Comprendre les rôles et responsabilités d'un Responsable de traitement

## INFORMATIONS ESSENTIELLES

### Lieu

Formation présentielle  
(Sur site ou séminaire)

### Durée

1 journée

### Public concerné

Médecins, Pharmaciens,  
Directeurs, Qualificiens,  
Responsables Informatiques...

### Pré requis

Aucun

### Intervenant

Consultant spécialisé en Gestion  
des données de santé

### Moyens pédagogiques

Support de formation  
Vidéo-projection  
Exercices pratiques  
QCM de validation des acquis

## DÉROULEMENT

### Questionnaire pré-cognitif

#### Comprendre le RGPD

- Définir une donnée à caractère personnel
- Définir une donnée « sensible »
- Les nouvelles fonctions liées au RGPD

#### Etudier les étapes nécessaires à la mise en conformité

- Rédiger ses registres
- Nommer son Délégué à la Protection des Données

#### Rôles et responsabilités du Responsable de traitement

- Définir les finalités des traitements de données
- Organiser la sécurité des données

#### Mettre en place ses registres

- Le registre de traitement
- Le registre du sous-traitant
- Le registre des demandes de droit
- Le registre des violations

#### Mettre en place ses études d'impacts

- Comprendre la notion de risque pour la vie privée
- Méthodologies d'analyse de risques des systèmes d'informations
- Maitriser ses risques liés à la vie privée

### Questionnaire post-cognitif

## BIBLIOGRAPHIE

Loi n° 78-17 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés ; Loi n°2016-1321 pour une république numérique ; Décret n°2016-914 relatif au dossier médical partagé ; Instruction SG/DSSIS/2016/309 relative à la mise en œuvre du PGSSI-S ; Règlement UE n° 2016/679 relatif à la protection des personnes à l'égard des données à caractère personnel ; Loi n° 2018-493 relative à la protection des données personnelles...